



# SNUDI-FO Section d'Ille-et-Vilaine

35, rue d'Echange 35000 RENNES  
Tel : 02.99.65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours  
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr  
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

-----  
SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS  
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE  
-----

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
DSDEN  
1 Quai Dujardin  
35 031 Rennes cedex

Rennes le 15 mars 2010

Objet : Evaluation des AVS - Renouvellement de contrat

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Notre organisation a été destinataire de réactions de la part de collègues, que votre courrier du 15 mars 2010 a suscitées.

Après lecture de ce courrier, nous comprenons parfaitement, et partageons les sentiments de colère, d'émotion, provoqués par vos demandes.

Nous nous trouvons une nouvelle fois confrontés à un problème récurrent : celui du non respect des obligations des directeurs d'écoles.

Nous vous rappelons que les directeurs d'école n'ont pas vocation à évaluer, analyser les compétences, établir des bilans d'activités... de leurs collègues, et encore moins à se transformer en « Agents recruteurs ». Mais peut-être voulez-vous anticiper sur un éventuel statut de « Chef d'établissement » préconisé par les EPEP ?

De plus, vous semblez ignorer les remarques réitérées de nos collègues directeurs au sujet de l'accumulation des tâches administratives qui les submergent et les éloignent trop souvent de leurs réelles missions, définies réglementairement.

En conséquence, et pour répondre au « ras le bol » des collègues, nous leur proposons de s'en tenir à leurs tâches administratives réglementaires, déjà difficilement gérables dans le temps, et donc de ne pas mettre en place ce que vous proposez.

Comptant sur votre compréhension, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur, à notre parfaite considération.

Le Secrétaire Départemental  
Sylvain VERMET